



24 juillet 2026

Original : anglais

Traité sur le commerce des armes
Douzième Conférence des États Parties
 Genève, 24–28 août 2026

Projet de programme de travail annoté de la CEP12

La Douzième Conférence des États Parties (CEP12) au Traité sur le commerce des armes (TCA) se déroulera selon un programme évolutif, en vertu duquel, à l'issue d'une séance, la Présidente de la CEP12 pourra passer au point suivant à l'ordre du jour. Les horaires indiqués sur l'ordre du jour sont provisoires et les délégations seront invitées à se tenir prêtes à s'adapter aux ajustements décidés par la Présidente¹.

JOUR 1 : LUNDI 24 AOÛT 2026	
Séance du matin (10 h – 13 h)	
1.	Séance d'ouverture de la Douzième Conférence des États Parties (CEP12)
	<i>La Présidente de la CEP12, Mme Tsholofelo TSHEOLE, ouvrira la Conférence, après quoi des invités de marque s'adresseront à l'assemblée plénière.</i>
2.	Adoption de l'ordre du jour
	<i>La Présidente présentera l'ordre du jour provisoire de la CEP12, après quoi les participants à la Conférence seront invités à l'examiner et à l'adopter.</i>
3.	Organisation des travaux
	<i>La Présidente prononcera un discours concernant les règles de procédure, les règles financières, le Secrétariat de la Conférence, l'élection du Bureau (si nécessaire) et les informations relatives aux délégations. La Présidente présentera également un aperçu de l'organisation des travaux de la semaine, conformément à l'ordre du jour évolutif.</i>
4.	Débat général
	<i>Les délégations des États Parties, des États Signataires et d'autres États Observateurs seront invitées à faire des déclarations d'ordre général. Les représentants d'organisations internationales et régionales ainsi que de la société civile et de l'industrie</i>

¹ Cette approche flexible ne s'appliquera pas au point 9 de l'ordre du jour concernant le Forum d'échange d'informations sur le détournement (DIEF). Celui-ci est fixé au mercredi après-midi en raison d'arrangements particuliers liés à cette séance. Si le point 8 de l'ordre du jour est clôturé avant l'heure prévue, la Présidente pourra passer au point 10 de l'ordre du jour.

	<i>seront également invités à faire des déclarations générales. Afin de faciliter le bon déroulement des débats, les interventions générales seront limitées à un maximum de quatre minutes. Les délégations sont priées de soumettre leurs interventions à l'avance à info@thearmstradetreaty.org afin de faciliter la tâche des interprètes.</i>
<i>Séance de l'après-midi (15 h – 18 h)</i>	
-	Débat général, suite
	<i>Le débat général se poursuivra avec des interventions d'une durée maximum de quatre minutes par délégation.</i>
JOUR 2 : MARDI 25 AOÛT 2026	
<i>Séance du matin (10 h – 13 h)</i>	
-	Débat général, suite
	<i>Le débat général se poursuivra avec des interventions d'une durée maximum de quatre minutes par délégation, le cas échéant.</i>
5.	Application du Traité
	<i>Conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'article 17 du Traité, les participants à la Conférence procéderont à un échange de vues sur l'application du Traité, et aborderont des thèmes tels que les régimes de contrôle national, la coopération interinstitutions, les interdictions prévues par le Traité, les exportations et les évaluations des exportations, les importations, le transit et le transbordement, ainsi que le courtage, le détournement et la tenue de registres.</i> <i>Le Président du Groupe de travail sur l'application efficace du Traité (WGETI) présentera un rapport sur les travaux menés par le groupe de travail entre la CEP11 et la CEP12. Les recommandations du groupe de travail comprennent l'adoption de directives supplémentaires concernant la mise en œuvre du paragraphe 4 de l'article 7 et de la coopération interinstitutions, la poursuite des discussions sur les questions relatives au champ d'application, aux listes de contrôle nationales et au rôle de l'industrie, ainsi qu'un examen plus approfondi des questions liées à la mise en œuvre des articles 6 et 7.</i>
<i>Séance de l'après-midi (15 h – 18 h)</i>	
-	Application du Traité, suite
	<i>Les échanges d'opinion sur l'application du Traité et l'examen du rapport du Groupe de travail se poursuivront, le cas échéant.</i>

6. Transparence et établissement de rapports

Les participants à la Conférence examineront les questions relatives aux obligations de transparence et d'établissement de rapports du Traité. Une présentation du Secrétariat du TCA sur la situation actuelle de l'établissement des rapports au titre du Traité ouvrira la séance.

À la suite de quoi, le Président du Groupe de travail sur la transparence et l'établissement de rapport rendra compte des travaux menés par le groupe de travail entre la CEP11 et la CEP12 et présentera les recommandations du groupe de travail. Il s'agit notamment de soutenir la création d'un groupe consultatif informel chargé de formuler des contributions techniques et des retours d'expérience sur les initiatives et les outils de soutien à l'établissement de rapports et à l'échange d'informations, ainsi que d'encourager les réunions régionales, infrarégionales et bilatérales afin de faciliter l'échange d'informations sur le détournement.

JOUR 3 : MERCREDI 26 AOÛT 2026

Séance du matin (10 h – 13 h)

7. Universalisation du Traité

Conformément au paragraphe 4 de l'article 17 du Traité, les participants à la Conférence procéderont à un échange de vues sur l'universalisation du Traité. La séance débutera par une présentation du Secrétariat du TCA sur l'état de la participation au Traité. Les Coprésidents du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) rendront ensuite compte des travaux menés par le groupe de travail entre la CEP11 et la CEP12 et présenteront ses recommandations. Il s'agit notamment d'encourager la collaboration avec les États non Parties ayant exprimé leur intention d'adhérer au Traité ainsi qu'avec les États Signataires, et de réfléchir au rôle, aux Termes de référence et au plan de travail du groupe de travail dans le cadre des discussions sur une stratégie quinquennale pour le TCA.

8. Engagements pris en matière d'égalité des sexes

Les points focaux sur l'égalité des sexes du TCA feront part des dernières informations concernant les principales réalisations, les défis et les enseignements tirés de leurs travaux, dans le but de renforcer la transparence, la mémoire institutionnelle et la poursuite des engagements pris en matière d'égalité des sexes dans le cadre du TCA. Dans le cadre de ce point de situation, les points focaux sur l'égalité des sexes organiseront une table ronde consacrée au rôle des femmes parlementaires dans l'avancement de l'universalisation et de la mise en œuvre efficace du TCA.

Séance de l'après-midi (15 h – 18 h)

9. Forum d'échange d'informations sur le détournement (États Parties et États Signataires uniquement)

Au cours de cette séance de l'après-midi, le Forum d'échange d'informations sur les détournements (DIEF) tiendra sa septième réunion depuis sa création par la CEP6. Le DIEF est un organe sui generis destiné aux échanges volontaires et informels entre les États Parties et les États Signataires concernant des cas concrets de détournement suspectés ou avérés, et pour le partage d'informations opérationnelles relatives au détournement. Conformément au mandat du DIEF, la séance est uniquement ouverte aux représentants des États Parties et des États Signataires. L'ordre du jour et les autres détails logistiques de la séance du DIEF seront communiqués aux États Parties et aux États Signataires en temps voulu.

JOUR 4 : JEUDI 27 AOÛT 2026

Séance du matin (10 h – 13 h)

10. Projet de stratégie quinquennale pour le Traité sur le commerce des armes

Au cours de cette séance, les participants à la Conférence examineront les propositions d'éléments pour une stratégie quinquennale pour le TCA. Pour lancer cette discussion, le Bureau élargi présentera une synthèse de l'élaboration de ces projets d'éléments.

11. Assistance internationale

Les délégués échangeront leurs points de vue sur l'assistance internationale, y compris l'examen des demandes et des offres d'assistance internationale présentées par les États Parties.

Pour lancer cette discussion, le Secrétariat du TCA présentera un point de situation sur le fonctionnement du Programme de parrainage, notamment sur les fonds reçus et les délégués soutenus. Les participants à la Conférence examineront et adopteront également les modifications proposées aux directives administratives du Programme de parrainage.

Par la suite, le Président du Comité de sélection du Fonds d'affectation volontaire (VTF) et le Secrétariat du TCA feront le point sur le VTF, et feront notamment le point sur la proposition du Comité d'actualiser les Termes de référence du VTF, ainsi que sur les modifications apportées aux Règles administratives du VTF. Les participants à la Conférence entendront également les témoignages d'un groupe diversifié d'États bénéficiaires du VTF sur la manière dont le VTF a soutenu leurs efforts d'application du Traité au niveau national.

Séance de l'après-midi (15 h – 18 h)

12. Examen des questions relatives au Secrétariat

Les participants à la Conférence examineront les rapports du Secrétariat du TCA et du Comité de gestion concernant leurs travaux au cours de la période considérée, y compris toute recommandation présentée à la Conférence.

Les délégués examineront et adopteront également le projet de proposition relatif à un code de conduite pour les réunions du Traité sur le commerce des armes.

Ils examineront et adopteront par ailleurs le budget du Secrétariat du TCA pour l'exercice 2027.

13. Examen des questions relatives aux contributions financières

Les délégués procéderont à un échange de points de vue sur la situation des contributions financières aux budgets du TCA et sur les moyens d'améliorer la situation.

JOUR 5 : VENDREDI 28 AOÛT 2026

Séance du matin (10 h – 13 h)

14. Examen des questions relatives à la Treizième Conférence des États Parties (CEP13)

Les participants à la Conférence se pencheront sur les aspects suivants :

- a. Préparatifs de la Treizième Conférence des États Parties (CEP13), y compris l'adoption du budget pour la prochaine session ordinaire, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 17 du Traité.*
- b. Élection du Président et des Vice-présidents de la CEP13, conformément à la règle de procédure 9(1) du TCA.*
- c. Nomination des membres du Comité de sélection du VTF conformément à l'article 6 des Termes de référence du VTF.*

15. Autres questions

Ce point offre aux délégations l'occasion d'aborder des questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour présenté. Les délégations qui souhaitent intervenir sont priées d'en informer la Présidente à l'avance.

16. Examen et adoption du rapport final de la CEP12

La Présidente présentera le projet de rapport final de la CEP12. Les participants à la Conférence examineront ensuite ce rapport pour adoption.

	Séance de l'après-midi (15 h – 18 h)
-	Examen et adoption du rapport final de la CEP12, suite
	<i>L'examen du rapport final se poursuivra, si nécessaire.</i>
17.	Clôture de la CEP12
	<i>Avant de clore la CEP12, la Présidente prononcera une allocution finale et invitera le ou la Présidente élu(e) de la CEP13 à s'adresser à l'assemblée plénière. À la suite de quoi, la Présidente déclarera la CEP12 close.</i>
